



***Énoncé de vision stratégique du
développement culturel,
économique, environnemental
et social du territoire***

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Novembre 2011

Mot d'introduction

Nous avons pris l'engagement, avant que s'amorce cette consultation, de rendre compte des commentaires recueillis. Pour le conseil municipal, il était effectivement important que les citoyens qui se sont donné la peine d'exprimer leur opinion retrouvent trace des propos qu'ils ont tenus. Nous souhaitons également que ceux qui n'ont pu se déplacer pour prendre part à cet exercice puissent avoir un portrait de ce qui a été exprimé.

Je dépose donc aujourd'hui, au nom de la commission consultative que j'ai dirigée, un document qui fait état des réflexions recueillies. Bien sûr, ce document se veut une synthèse. Il n'a aucunement la prétention de rapporter fidèlement les commentaires exprimés. Sa fonction demeure de donner un aperçu d'ensemble, en évoquant les faits saillants. Pour ce qui est de l'analyse plus poussée, nos spécialistes disposent d'autres outils - des notes détaillées, des enregistrements -, qui leur permettent de considérer en détail les recommandations formulées.

Nous sommes ravis de la qualité de la participation que nous avons obtenue lors de cette consultation. Pour nous, c'est extrêmement rassurant de constater l'intérêt que plusieurs de nos concitoyens portent à la gestion de notre Ville. Mais toutes consultations, surtout lorsqu'elles sont si bien nourries, créent des attentes. Nous en sommes conscients. Et nous sommes prêts à relever le défi de proposer ultérieurement des choix qui sauront, nous l'espérons, être le reflet de ce que souhaite notre collectivité.

Chantale L'Espérance, présidente de la commission consultative

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES RECUEILLIS

Le présent document a pour objectif de résumer les propos recueillis lors de la consultation publique menée en mai et en juin 2011 sur l'Énoncé de vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social. Ce résumé vise à dégager les lignes de force des propos tenus, et non à les rapporter de façon exhaustive.



1. Contexte de la consultation

1.1 Planification de la gestion du territoire

La Ville de Sherbrooke est tenue de revoir périodiquement son *Schéma d'aménagement et de développement du territoire*. Cette planification se déroule typiquement en trois temps.

Tout d'abord, sur la base d'un diagnostic de la situation, un projet de vision doit être énoncé. Il s'agit ainsi de tracer l'image que veut se donner la Ville pour les 15 prochaines années. Cette réflexion permet ensuite de revoir le *Schéma d'aménagement et de développement*, qui constitue l'outil de planification par excellence, puisqu'il établit les bases des décisions qui seront éventuellement prises. Et le tout est coiffé, par la suite, par l'adoption des politiques et règlements relatifs à la gestion du territoire.

Chacune de ces étapes s'accompagne d'une consultation publique. La Ville de Sherbrooke en est à la première étape, soit celle de l'énoncé de vision. Elle vient de terminer la consultation publique sur un projet d'énoncé de vision et, tenant compte des commentaires recueillis, elle déposera un nouvel énoncé revu d'ici la fin de l'année.

Cet exercice de réflexion est l'occasion de faire le point sur la situation de la Ville, sur ses atouts, ses besoins, ses lacunes, mais aussi sur les occasions de développement et les défis qu'il lui faut relever.

1.2 Commission consultative



Devant l'obligation légale d'associer les citoyens à cette réflexion, le conseil municipal a procédé à la formation d'une commission consultative dont le rôle est de recevoir les commentaires, les suggestions et les questions émanant de toute personne ou groupe intéressé, d'analyser ces opinions et de formuler des recommandations au conseil municipal. Cette commission, présidée par M^{me} Chantale L'Espérance, conseillère de l'arrondissement de Jacques-Cartier, est formée en outre des membres suivants :

- Bernard Sévigny, maire de la Ville de Sherbrooke
- Roger Labrecque, conseiller de l'Arrondissement de Fleurimont,
- Robert-Y. Pouliot, conseiller de l'Arrondissement du Mont-Bellevue,
- David-W. Price, conseiller de l'Arrondissement de Lennoxville,
- Jean-Pierre Bertrand, citoyen,
- Daniel Charland, citoyen,
- Pierre Gauvin, citoyen.

1.3 Consultation en deux temps

Deux soirées d'information ont d'abord été tenues, soit les 10 et 11 mai derniers. Ces soirées visaient essentiellement à informer les citoyens sur les éléments d'une vision et le projet d'énoncé.

Pour permettre de rejoindre un auditoire le plus large possible, ces deux soirées d'information ont été diffusées sur le site Web.

Par la suite, les citoyens ont été invités à présenter des mémoires. Trois soirées d'audiences ont été prévues à cette fin, soit les 30, 31 mai et 13 juin 2011. Ces soirées ont également permis à la commission de recueillir des commentaires et d'échanger avec les participants.



Les citoyens ont eu la possibilité de déposer des mémoires soit par écrit, soit verbalement lors des soirées d'audiences. Tous les mémoires écrits ont été rendus disponibles sur le site Web de la Ville. Les citoyens ont pu également avoir accès, sur le site, aux documents préparés par la Ville relatifs à l'énoncé de vision.

2. Participation obtenue

Plusieurs citoyens ont pris part à cette consultation publique. Au total, 113 citoyens ont assisté aux deux sessions d'information, alors que 429 autres ont suivi la présentation sur le site Web. Par ailleurs, lors des trois soirées d'audiences (présentation des mémoires), 133 citoyens ont été présents et plusieurs ont formulé des commentaires.

Dans l'ensemble la Commission estime que la participation citoyenne a été excellente et qu'elle démontre tout l'intérêt que les citoyens portent au développement de leur ville.

Cette qualité de la participation se reflète également dans le nombre et la variété des positions exprimées par les citoyens.

Trente-neuf mémoires écrits ont été formellement déposés à la commission, alors que quelque 30 intervenants sont venus présenter, à l'une ou l'autre des séances de consultation, leur questionnaire, leurs commentaires ou leur position.

3. Commentaires recueillis

3.1 Démarche de consultation

Même si les participants reconnaissent globalement que la consultation a suscité une bonne participation, certains d'entre eux mentionnent toutefois que les intervenants étaient davantage des représentants d'organismes du milieu. Selon eux, il faudrait accroître l'effort promotionnel pour susciter une participation citoyenne accrue, notamment auprès des jeunes. On propose à cet effet d'avoir recours aux nouvelles technologies d'information (sondages en ligne, forums de discussion, pages Web, etc.).

Quelques-uns des participants, lors des soirées de consultation, ont tenu à signaler la présence active de jeunes et ont mis en relief l'importance de cibler ce public. Dans cette même optique, d'autres ont notamment souhaité que les jeunes soient mieux intégrés dans les structures démocratiques de la Ville.

La plupart des commentaires qu'on émet quant à la démarche de consultation soulignent l'ouverture et la transparence du processus retenu. Certains remarquent que cette attitude d'ouverture, en amont de l'élaboration de la planification, tranche par rapport à d'autres consultations qui ont été menées antérieurement.

Des participants formulent toutefois l'attente que cette consultation sur l'énoncé se traduise par des gestes concrets, des actions, qui soient le reflet des recommandations formulées, de la volonté citoyenne exprimée.



Plusieurs représentants d'organismes expriment par ailleurs le souhait d'être mieux impliqués dans l'élaboration des stratégies et des plans d'action à venir. C'est le cas notamment des organismes à vocation éducative, culturelle, sociale, environnementale, agricole ainsi que des organismes voués au transport en commun. Ils disent détenir une expertise dont la Ville doit tirer profit. Plusieurs indiquent qu'ils se rendront disponibles, dans un esprit collaboratif.

3.2 Commentaires généraux sur l'énoncé de vision

Dans l'ensemble, les participants notent la qualité des documents présentés et expriment leur accord quant à la vision générale qui s'en dégage. Ils mentionnent, à bien des égards, la justesse de l'analyse et l'intérêt des orientations stratégiques proposées.

Plusieurs commentaires sont néanmoins émis quant à l'amélioration de la formulation de l'énoncé. Certains trouvent cette formulation trop descriptive, trop centrée sur la réalité actuelle et croient qu'elle ne fait pas suffisamment appel à une vision dynamique, mobilisatrice; on souhaiterait une vision plus imagée de l'avenir, plus ambitieuse, qui interpelle le citoyen.

D'autres estiment que les termes employés dans la formulation de l'énoncé ne sont pas assez musclés. Il est suggéré d'utiliser davantage de verbes d'action.

Par ailleurs, certains émettent l'avis que des objectifs clairs soient définis et qu'un ordre de priorité soit établi pour hiérarchiser les orientations proposées. Ceci permettrait aux citoyens de mieux visualiser les actions à entreprendre à court terme; les citoyens demandent à être consultés sur cet ordre de priorité. Dans la même foulée, d'autres intervenants insistent sur le besoin d'établir des indicateurs de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des objectifs fixés.



Quelques intervenants déplorent l'absence d'un document traçant le diagnostic détaillé de la situation. Ce document permettrait d'apprécier à leur juste valeur les orientations suggérées.

Quant aux orientations stratégiques, on fait d'abord ressortir le besoin de les relier entre elles. Ce besoin est particulièrement évident pour ce qui est de la qualité de vie (première orientation), qui est en grande partie la résultante des autres orientations stratégiques.

Diverses lacunes sont également relevées. On signale ainsi que les orientations proposées ne font pas suffisamment référence à la famille, aux aînés ainsi qu'aux activités sportives et de loisir. Il est proposé d'intégrer ces aspects de façon transversale dans chacune des orientations stratégiques.

Dans la même foulée, plusieurs représentants du secteur culturel déplorent le manque de référence à la culture et aux arts. Pourtant, expriment-ils, la culture c'est l'âme d'une collectivité, c'est aussi la capacité de créer l'avenir.

En plus des retombées socioculturelles, la culture a un impact énorme sur l'économie, sur les activités touristiques et sur tous les autres volets de l'activité de la collectivité.

C'est d'ailleurs ce qui amène plusieurs d'entre eux à proposer que les arts et la culture fassent l'objet d'une orientation stratégique distincte (une huitième stratégie). Cette stratégie viserait notamment à accroître le rayonnement de la culture, à soutenir le développement de l'offre culturelle, à mettre en place les équipements requis, à favoriser une concertation entre les acteurs et, enfin, à tisser des liens entre la culture et les autres volets stratégiques. Certains intervenants proposent même qu'une neuvième stratégie soit ajoutée, celle-là visant à accroître le nombre d'organismes à vocation culturelle ainsi qu'à multiplier les événements et les activités artistiques.

Les tenants d'un patrimoine historique fort insistent quant à eux sur la nécessité d'assurer une bonne « diffusion » de l'information relative à cet aspect.

Le patrimoine historique, selon eux, est particulièrement riche à Sherbrooke et représente un point d'appui essentiel pour développer ou renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur collectivité.

D'autres commentaires généraux sont formulés, dont voici quelques faits saillants :

- Selon certains, comme la fusion des municipalités n'est pas achevée, selon certains, l'élaboration du prochain schéma d'aménagement offrira une occasion unique pour compléter une intégration harmonieuse.

Il faudra toutefois tenir compte des besoins des différents arrondissements (ex : bibliothèques, réseaux de centres de recherche, etc.).

- On souhaiterait revoir la notion de capitale régionale, pour lui conférer une envergure régionale plus forte et la présenter également comme référence internationale.
- Des représentants du monde universitaire aimeraient que la notion de Pôle universitaire soit introduite dans l'énoncé de vision. Ceci permettrait de reconnaître le pôle comme organisation unique pour soutenir le développement économique.
- On fait ressortir le besoin que les institutions publiques, eu égard à chacune des orientations retenues, deviennent des acteurs plus dynamiques.

10 

3.3 Offrir des milieux de vie de qualité

La qualité de vie est inséparable d'un ensemble de facteurs et en est la résultante. Les commentaires qui y font référence se retrouvent donc disséminés dans chacune des orientations stratégiques. Certains commentaires relatifs à cet aspect sont toutefois nommément formulés et sont ici rapportés.

Dans l'ensemble, les participants estiment que Sherbrooke offre une très bonne qualité de vie. Il y a des acquis réels, qu'il faut par contre s'employer à maintenir, voire à améliorer.

La qualité de vie est à la base même de l'attrait que la ville peut exercer pour accueillir de nouveaux citoyens et pour maintenir ses jeunes, particulièrement les étudiants qui ont terminé leurs études.

De façon plus spécifique, on insiste sur le besoin de veiller à la qualité des aménagements et espaces publics. Selon certains intervenants, ce souci devrait être constant lors de l'élaboration de tous projets de développement résidentiel, commercial ou industriel. D'autres évoquent l'importance de prévoir une animation des espaces publics par des activités culturelles et sportives.

Dans un autre registre, plusieurs intervenants se disent déçus de ne constater, dans l'orientation relative à la qualité de vie, que peu de références à la culture, aux loisirs, aux sports et même à la famille. C'est une lacune qu'ils souhaiteraient voir corrigée dans une version ultérieure de l'énoncé.

Dans cette même veine, d'autres interventions font ressortir le rôle déterminant du sport pour renforcer la qualité de vie des citoyens. Elles ont ainsi mis en relief quelques besoins :

- Améliorer l'offre sportive, en rendant disponibles des centres multisports, des terrains et équipements multidisciplinaires, des infrastructures sportives adaptées, des plateaux sportifs dans les zones appropriées (quatre pôles), en encourageant le sport de proximité, etc.

- Supporter le développement des ressources d'appui, en favorisant le développement d'organismes et d'associations du milieu sportif, de petits clubs sportifs, de même qu'en suscitant la formation d'entraîneurs de qualité;
- Favoriser la croissance du sport d'élite, souvent défavorisé lorsque comparé aux sports de masse.

Les milieux naturels représentent également des atouts majeurs en termes de qualité de vie. Il faut toutefois, estiment quelques intervenants, s'employer à les rendre accessibles au public, par l'intermédiaire d'activités récréatives et éducatives. Il faut par ailleurs que les milieux naturels et les aires récréatives soient distribués autant que possible de façon équitable sur l'ensemble du territoire de la ville. Finalement, certains proposent que tout nouveau développement résidentiel comporte des espaces verts en quantité suffisante.

Autres gages de qualité de vie : améliorer la qualité des logements ainsi que la desserte en services de proximité.

Concernant la qualité des logements, les commentaires ont toutefois été peu nombreux. On souhaite rehausser l'offre de logements de qualité pour toutes les classes de citoyens. Par contre, plusieurs appuient l'orientation proposant de favoriser la diversité et la mixité des services dans les milieux de vie. Cette mesure aurait comme conséquences, entre autres, d'améliorer la vie de quartier, de démocratiser l'accès aux services et aux produits frais, de densifier le territoire urbain et de mieux rentabiliser les investissements en termes d'infrastructures.

Certains intervenants émettent néanmoins des craintes quant à l'impact que pourrait avoir la densification du territoire urbain. Selon eux, il importe que ce facteur ne vienne pas compromettre les acquis en matière de qualité de vie. Ainsi en est-il de la sécurité, une priorité qui pour certains, pourrait subir le contrecoup d'une densification. Certains craignent en effet qu'elle favorise l'essor de la criminalité, du phénomène des gangs de rue.

D'autres intervenants, finalement, plaident en faveur de la qualité des paysages. Ils demandent que l'on encadre mieux l'affichage commercial et publicitaire pour éviter les excès. Un renforcement réglementaire est requis. Un participant propose par ailleurs d'aménager les dessous de ponts avec des œuvres d'art (peinture, sculpture), à l'instar de ce que font d'autres villes. Ceci améliorerait la qualité visuelle de ces lieux, tant pour les résidents que pour les touristes.

3.4 Protéger l'environnement et les milieux naturels

La protection de l'environnement est une priorité, de l'avis de plusieurs. Bien qu'ils reconnaissent l'action entreprise en ce sens au cours des dernières années, notamment par la Ville, ils considèrent néanmoins qu'il faudra aller plus loin. Certains affirment qu'il faut envisager une action plus coercitive, notamment pour préserver les arbres, les milieux naturels et les milieux humides.

Il est important de relier le concept d'environnement à celui plus large et plus intégrateur, de développement durable, estiment certains interlocuteurs. C'est ainsi favoriser une jonction, une synergie entre l'environnement et les diverses facettes de l'activité humaine.

Dans cette optique, certains proposent d'encourager le développement de produits innovants sur le plan environnemental.

Un des défis majeurs de notre société, aux yeux de plusieurs, est sans contredit celui auquel nous confrontent les changements climatiques. Plusieurs intervenants ont d'ailleurs loué que l'énoncé de vision en tienne compte. L'adaptation aux changements climatiques, estiment-ils, exigera que l'on revoie de fond en comble nos façons de faire. Il faudra préparer l'ère de l'après-pétrole.

On s'intéresse également aux milieux naturels. Certains se disent d'accord avec l'objectif de préserver 12 % des milieux naturels. Il s'agit d'un objectif ambitieux, mais néanmoins significatif, réalisable; il faut le maintenir. Ils ajoutent qu'il faudrait également adopter une réglementation spéciale touchant les zones tampons jouxtant les milieux naturels reconnus, dans le but d'en renforcer la protection.

D'autres ajoutent que l'intervention ne saurait se limiter à la protection de ces milieux; il faut également les valoriser. Dans ce sens, on propose de permettre et d'encourager l'accès aux milieux naturels, sans toutefois en compromettre l'intégrité; il s'agit donc de maintenir un équilibre entre ces deux objectifs.

Quant aux milieux humides, quelques intervenants demandent qu'ils soient protégés en totalité. C'est ainsi reconnaître leur importance écologique. D'autres proposent de les restaurer ou même les utiliser pour assurer une gestion des eaux de ruissellement.

Finalement, des commentaires ont été exprimés concernant la protection des milieux forestiers.

Ainsi, selon certains, il devrait être formellement interdit d'exploiter la forêt à l'intérieur du périmètre urbain. Il faut par ailleurs rester vigilant à l'égard des zones limitrophes.

3.5 Privilégier les transports actifs et les transports collectifs

15 

Selon la plupart des commentaires émis, les participants sont d'accord pour que s'instaure un juste équilibre entre le transport en auto et les modes de transport collectifs et actifs, dans une perspective de mobilité durable. Certains se montrent par contre plus exigeants et demandent que ces nouveaux modes de transport soient mis à l'avant-scène. Dans le même esprit, d'autres suggèrent que des objectifs précis et des priorités claires soient établis.

Quelques intervenants émettent des doutes quant à la volonté réelle des autorités publiques relativement à cette vision d'équilibre. Ils ont ainsi rappelé quelques choix récents de développement résidentiel et commercial qui, selon eux, favorisent plutôt l'étalement urbain et encouragent l'utilisation de l'auto. Il faut donc être ferme et cohérent. Il faut, entre autres, favoriser le rapprochement des lieux de travail et de consommation, tout comme le commerce de proximité.

Plusieurs autres intervenants sont par ailleurs venus préciser les conditions qui permettront aux transports collectifs et actifs de s'établir. Pour ce qui est des transports collectifs, des mesures incitatives devront être adoptées. L'offre locale et régionale devra être bonifiée, dans une optique intermodale. Un effort devra aussi être consenti pour favoriser le transport adapté. Pour ce qui est du transport actif, on souhaite que le réseau cyclable utilitaire se développe et que plus de pistes cyclables intéressantes soient offertes.

Quelques participants ont par ailleurs mis en relief l'intérêt de recourir aux véhicules électriques pour réduire la contribution de l'auto aux gaz à effet de serre. Dans cet esprit, un citoyen propose de faire de Sherbrooke un leader dans ce type de transport. À cette fin, propose-t-il, il faudra prévoir des mesures incitatives s'adressant aux citoyens, aux commerces et autres utilisateurs industriels; il faudra également prévoir un réseau de recharge des véhicules.

Rejoignant cette idée, d'autres participants suggèrent que la Ville se dote d'une flotte de véhicules électriques et qu'elle participe au développement des nouvelles technologies relatives à ce type de véhicules.

3.6 Optimiser l'occupation du territoire urbanisé

Comme plusieurs commentaires en attestent, de façon générale, on semble partager l'essentiel des orientations stratégiques proposées en matière d'urbanisation.

On s'entend ainsi sur le besoin de densifier le territoire urbain, c'est-à-dire de concentrer le développement urbain dans les secteurs desservis. On croit aussi pertinent de revitaliser le centre-ville et d'encourager la mixité des usages.

Des commentaires spécifiques sont néanmoins formulés à l'égard de chacune de ces questions.

Ainsi, concernant la densification, plusieurs jugent indispensable de favoriser la densité urbaine, certains allant jusqu'à recommander que l'on décourage la construction de résidences unifamiliales.

Une plus grande densité urbaine, croit-on, permet de développer davantage le commerce de proximité, de susciter l'éclosion d'écoquartiers, de développer le transport en commun et le réseau de parcours cyclables. Et un facteur non négligeable : elle rendrait possible d'amortir plus facilement les coûts reliés à l'implantation et à l'entretien des infrastructures et services municipaux.

17 

Ce serait également une façon d'inciter les jeunes à rester sur le territoire sherbrookoïse, eux qui sont davantage attirés par un mode de vie urbain. D'ailleurs, à ce propos, certains notent que Sherbrooke exploite présentement très mal sa caractéristique de ville étudiante et mise peu sur le potentiel qu'elle peut représenter. Selon certains, la Ville doit impérativement évoluer et mieux répondre aux besoins de cette population étudiante, qui a présentement tendance à se cantonner dans ses quartiers. L'objectif serait donc de susciter une meilleure répartition de la population étudiante sur l'ensemble du territoire de la ville, en créant des milieux susceptibles de l'accueillir.

Des conditions doivent par contre être respectées pour tirer le meilleur avantage de cette densification. Selon certains, le développement d'un réseau de transport bien adapté demeure une condition essentielle. D'autres croient qu'il faudrait resserrer la réglementation pour assurer un développement urbain sans « aberration ». Certains ont par contre fait ressortir le besoin de bien planifier cette densification pour en éviter les effets pervers. On craint ainsi l'apparition de certains problèmes de sécurité, la perte d'espaces verts, une dégradation du paysage, l'accroissement de la valeur foncière (exclusion des moins nantis), etc.

La délimitation du périmètre a aussi été abordée. On souhaite dans l'ensemble limiter l'étalement urbain. À cet égard, un intervenant a insisté sur le besoin de prendre en compte les coûts réels d'un développement résidentiel projeté (en termes de coûts d'infrastructures notamment) et d'ajuster la taxation en conséquence. Cela éviterait de fausser la réalité et d'accorder des subventions cachées aux promoteurs. D'autres intervenants croient au contraire qu'il faut poursuivre le développement résidentiel et permettre d'agrandir le périmètre urbain; la santé économique du territoire en dépendrait. Des projets sont présentement en élaboration et attendent une ouverture dans ce sens.

Quant à la revitalisation du centre-ville, on semble convenir qu'elle est nécessaire. Un intervenant fait toutefois remarquer qu'il faudrait s'appuyer sur un projet structurant pour relancer cette revitalisation; ce qui n'est pas le cas présentement.

La mixité fait elle aussi objet de commentaires. Certains interlocuteurs réclament, à cet égard, que la Ville se dote d'une vision globale de design urbain qui évite le développement en silo. On nourrit l'espoir d'obtenir une ville vivante et dynamique favorisant la cohabitation harmonieuse et productive d'un grand nombre de générations, d'un tissu social varié. On veut également une cohabitation fonctionnelle des différents usages et services, qu'ils soient reliés aux activités résidentielles, commerciales ou industrielles. Certains envisagent même l'intégration d'une certaine forme d'agriculture urbaine (petits élevages de poules, par exemple).

3.7 Valoriser le territoire rural et le territoire agricole

Dans l'ensemble, les intervenants reconnaissent l'importance stratégique des territoires rural et agricole et conviennent du besoin de les protéger. On demande par contre d'être plus précis quant aux orientations stratégiques touchant ces territoires.

19 

Pour ce qui est plus précisément du territoire rural, les commentaires sont peu nombreux. Essentiellement, on désire que la vision énonce plus clairement les pistes pour soutenir le développement économique de ce territoire. Il n'y a que peu d'idées formulées à cet égard, a-t-on observé. Pour combler cette lacune, il faudra consulter les premiers intéressés.

Concernant la protection du territoire rural, elle dépend de la délimitation du périmètre urbain. Or, soulignent certains participants, les règles du jeu auraient avantage à être précisées.

Quant au territoire agricole, on rappelle qu'en dépit du vaste espace qu'il occupe, le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer. Certains intervenants attribuent ce phénomène à la mondialisation et à l'augmentation des coûts qui s'ensuit.

Dans ce contexte, ils recommandent de revenir à une production agricole visant l'autonomie alimentaire. Ils proposent en outre de supporter la recherche dans ce sens.

Dans la même foulée, d'autres interlocuteurs considèrent qu'une meilleure intégration ville/campagne serait facilitée si on encourageait une production agricole locale et régionale, soutenue par la communauté. Comme exemple de moyen dans ce sens, on mentionne la mise sur pied de marchés de solidarité. Ce serait ainsi favoriser une agriculture durable et un approvisionnement responsable.

Les représentants du monde agricole ont, quant à eux, souligné l'importance névralgique de l'exploitation agricole pour la région et le besoin vital d'accorder priorité aux activités agricoles dans la zone agricole. Ils invitent la Ville à se montrer très ferme à l'égard d'éventuels empiètements de la zone agricole.

Ils offrent leur collaboration pour élaborer les outils d'urbanisme en lien avec le monde agricole. Ils ont particulièrement montré une ouverture quant à la présentation par la Ville d'une demande à portée collective, en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Une telle demande vise l'obtention auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) d'une seule décision édictant les conditions d'autorisation de nouvelles utilisations du sol à des fins résidentielles.

3.8 Consolider la base économique et développer l'économie du savoir

On s'intéresse tout d'abord à la situation du commerce sur le territoire sherbrookois. Certains intervenants indiquent que l'offre commerciale est déjà saturée, et qu'il faudrait qu'elle soit organisée avant tout pour répondre aux besoins locaux.

D'autres poursuivent dans cette veine et considèrent que le développement commercial doit être assujéti au développement durable, privilégiant eux aussi un commerce de proximité. Ils formulent également le souhait que l'information soit plus transparente eu égard au développement commercial.

Des commentaires sont par ailleurs exprimés concernant la place des jeunes dans l'économie et le besoin pressant de les intégrer. On recommande notamment de développer des stratégies pour retenir les diplômés.

Des représentants du monde sportif font valoir le rôle déterminant qu'exerce le sport dans le développement économique et demandent que ce soit considéré dans l'élaboration des orientations stratégiques. Il en va de même pour les secteurs artistique et culturel, aux dires de leurs porte-parole.

Selon les représentants du monde universitaire, la Ville de Sherbrooke, dont l'économie est liée à 60 % au savoir, doit profiter pleinement de son statut de ville universitaire. Il faut intégrer davantage l'université dans la ville, augmenter l'impact de sa présence auprès des citoyens. L'économie du savoir doit permettre à Sherbrooke, non seulement de renforcer son rôle de capitale régionale d'envergure, mais également de devenir une référence sur le plan international.

Un des acteurs clés dans ce sens est le *Pôle universitaire de Sherbrooke* qui, selon ses représentants, rallie les forces vives du savoir : institutions collégiales, universités, organismes voués à la santé et à la recherche.

Ces derniers insistent pour que le rôle de cet organisme soit bien connu et qu'il puisse pleinement devenir un facteur favorisant la diversification de l'économie de la ville. Le projet de Parc Innovation de Sherbrooke, dont il est l'instigateur, propose des pistes de développement en toute complémentarité avec les parcs industriels municipaux. Par ailleurs, la présence d'un centre de transfert de technologie constitue un atout qui peut servir la transformation du tissu industriel de la Ville.

Dernier constat : plusieurs représentants d'organismes à vocation économique espèrent que se développe une réelle synergie entre les différents acteurs économiques. Pour l'instant, l'action est morcelée. Des partenariats véritables sont essentiels, notamment avec la Ville, qui trop souvent est perçue comme un frein à l'action.

3.9 Faire de Sherbrooke une destination touristique urbaine

Peu de commentaires sont formulés sur cet aspect.

Divers répondants mentionnent néanmoins le rôle déterminant des activités sportives, ainsi que des activités artistiques et culturelles dans le développement de l'offre touristique et l'accueil des visiteurs.

Par ailleurs, des représentants d'organismes environnementaux, s'inquiètent de l'impact négatif que pourrait avoir sur les milieux naturels une fréquentation touristique soutenue. Ils invitent ainsi les responsables à tenir compte de la capacité de support des milieux naturels. Ils demandent notamment que tout usage intrusif soit réservé à des espaces verts autres que les espaces protégés (en sus du 12 % envisagé).

3.10 Favoriser la participation citoyenne et la vie communautaire

Mêmes si on reconnaît que la Ville développe progressivement une culture de participation citoyenne, plusieurs commentaires sont émis quant à l'efficacité réelle des mécanismes mis en place.

23 

Certains répondants insistent sur le fait qu'une consultation véritable doive s'opérer en amont de l'élaboration des projets, des politiques, ou de l'adoption des règlements. Ceci permet d'éviter, disent-ils, de créer la perception que les dés sont déjà jetés lorsqu'on consulte les gens. Et ce type de consultation devrait s'appliquer à tous les aspects de l'activité collective, renchérissent d'autres intervenants, qu'ils aient rapport à la vie communautaire, culturelle, à la pratique sportive, au développement économique, etc.

On souhaite par ailleurs que cette consultation s'appuie sur des outils efficaces, simples. Selon certains, les moyens auxquels on a recours présentement sont souvent trop lourds et ne vont chercher le pouls que d'une fraction de la population. On doit chercher des nouvelles formes de consultation, qui puissent atteindre un plus large auditoire. On propose dans ce sens de faire appel aux nouvelles technologies de l'information. Certain répondants proposent par ailleurs de permettre aux citoyens de demander une consultation sur un aspect qui les préoccupe.

On recommande par ailleurs d'introduire le concept d'innovation sociale dans l'énoncé de vision. Ce concept pourrait devenir un des fondements des différentes orientations stratégiques proposées.

On entend généralement par innovation sociale, une intervention à caractère novateur qui vise le mieux-être des individus ou des collectivités et qui, le plus souvent, s'appuie sur la coopération de divers acteurs. L'innovation peut être source de transformation sociale et contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement. Les tenants de cette approche souhaitent que la collectivité sherbrookoise soit à l'affût de ces innovations, qu'elle les suscite.

24 

On note par ailleurs qu'il faut renforcer le partenariat avec les milieux sociocommunautaires et optimiser la collaboration avec les organismes en place. Ce message a été porté par différents organismes, à vocations distinctes. Certains recommandent même d'encourager la formation de regroupements citoyens, en offrant des outils (formations, matériels d'information, etc.) et des incitatifs pécuniaires.

4. Conclusion

La consultation de mai et de juin 2011 a été la source de commentaires nombreux, variés et riches. À bien des égards, elle permet de confirmer la justesse de l'énoncé de vision et des stratégies envisagées en matière d'aménagement et de développement du territoire.

On demande toutefois plusieurs ajustements. On voudrait ainsi que l'énoncé soit plus interpellant, que les orientations soient plus musclées, qu'elles formulent clairement des objectifs, qu'elles identifient des cibles précises. Et on souhaite surtout que cet exercice, encore conceptuel, débouche par la suite sur des actions concrètes, qui seront le digne reflet des principes évoqués et des préoccupations exprimées lors des consultations.

Par ailleurs, des lacunes ont été relevées au fur et à mesure de la consultation. Parmi celles-ci, il faut retenir le message formulé haut et fort par les représentants des milieux artistique et culturel, mais aussi des milieux sportifs, de la famille et des loisirs, qui souhaitent qu'on reconnaisse l'apport de leur milieu respectif et que l'on traduise le tout par des orientations concrètes.

On ne saurait oublier, par ailleurs, la présence soutenue de jeunes lors de la consultation. Ces derniers sont venus exprimer leurs besoins, mais surtout leur désir de participer activement à cet exercice collectif. L'avenir, finalement, ce sont eux qui seront appelés à le construire.

La balle est maintenant dans le camp des autorités municipales, qui auront à revoir l'énoncé de vision et à proposer une nouvelle version. De là, sur cet édifice, elles devront élaborer un projet de schéma d'aménagement et de développement et, sur ce dernier, convoquer de nouveau les citoyens à un exercice de consultation.

Signé



Chantale L'Espérance